

Périodique trimestriel

N° 36 - avril 1996

Bureau de dépôt
Bruxelles 4

Editeur responsable :
Claude De Broyer
Av. Rodin, 21
1050 Bruxelles

L'ECHO de L'EGOUT

Périodique d'information
commun à :

La Commission de Protection
des Sites Spéléologiques

La Commission Wallonne
d'Etude et de Protection des
Sites Souterrains

La Commission Bruxelloise
d'Etude et de Protection des
Sites Souterrains

CONVOCAATION AG.

Chers amis, chères amies, chers membres, Nous avons le plaisir de vous inviter à l'assemblée générale de la C.P.S.S. qui se tiendra au Centre Culturel "La Posterie", dans notre souci de décentralisation. Rue Monnoyer, 46 à 6180 Courcelles le samedi 27 avril 1996 à 10 heures.

A l'ordre du jour:

1. approbation du P.V. de la dernière assemblée générale
2. rapport et bilan des activités par le président
3. rapport financier par le trésorier
4. approbation des comptes 1995
5. campagne et projets 1996
6. approbation du budget 1996
7. élection des administrateurs

3 postes sont à pourvoir. Les candidatures aux postes d'administrateur vacant doivent parvenir par écrit à l'attention du président pour le 25 avril 1996 au plus tard à la CPSS, au 21, av A. Rodin à 1050 Bruxelles.

Le secrétaire
J-P. Bartholeyns

Le président
Cl. De Broyer

Nous avons également le plaisir de vous inviter à l'assemblée générale de la C.W.E.P.S.S. qui se tiendra au Centre Culturel Régional "La Posterie", Rue Ph. Monnoyer, 46 à 6180 Courcelles le samedi 27 avril 1996 dès 10 heures.

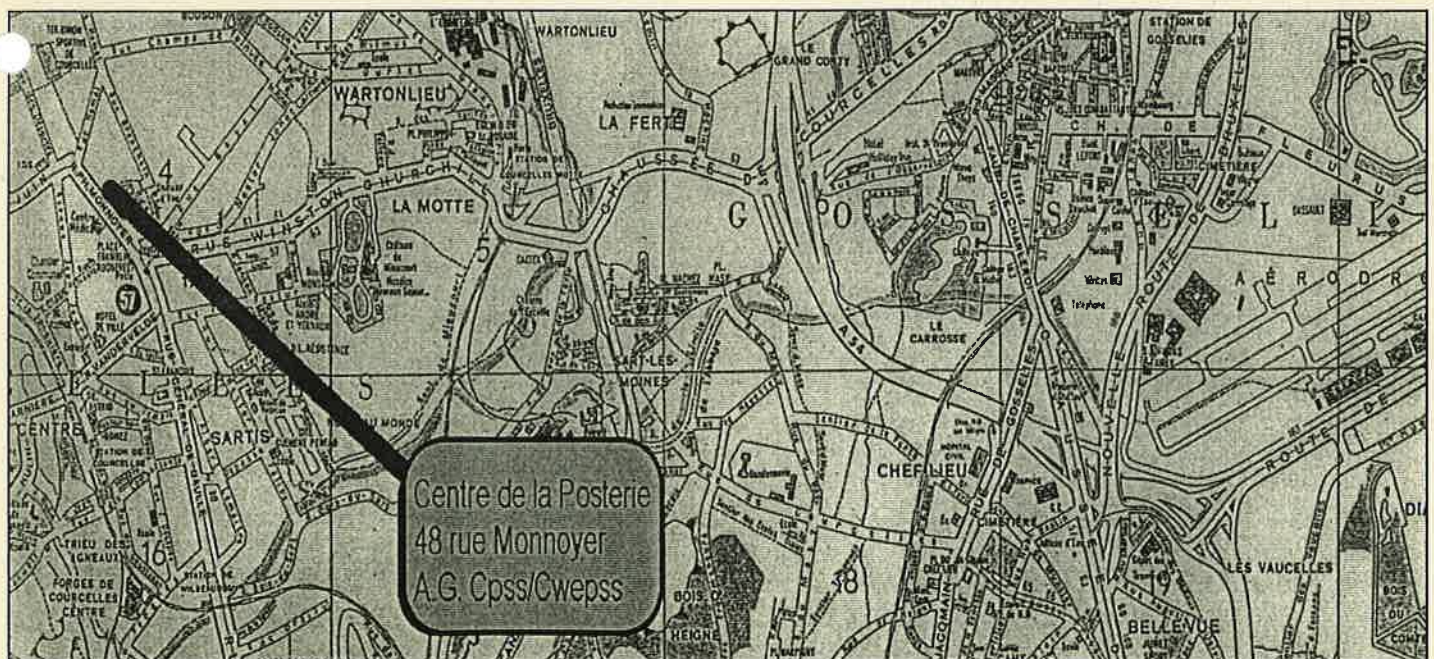
A l'ordre du jour:

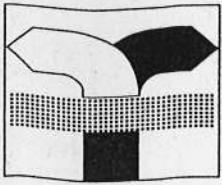
1. approbation du P.V. de la dernière assemblée générale
2. rapport et bilan des activités par le président
3. rapport financier par le trésorier
4. approbation des comptes 1995
5. campagne et projets 1996
6. augmentation du montant de la cotisation
7. approbation du budget 1996
8. élection des administrateurs

Bienvenue à tous,

Le secrétaire
J-P. Bartholeyns

Le président
G. Thys





IFAT 96

Depuis sa création en 1966, la dépollution et la protection de l'environnement sont les thèmes traités par la société Messe München lors du salon triennal IFAT. Avec l'élargissement de la gamme des produits et du programme international présentés, "IFAT 96" qui se tiendra à Munich du 7 au 11 mai 1996 consolide sa position de premier salon mondial pour toutes les technologies de dépollution et les techniques écologiques.

Le succès de IFAT 96 repose sur la conception de la manifestation qui tient compte des concepts suivants:

- dans presque tous les pays industrialisés, les programmes écologiques (éviter, éliminer et recycler) se sont traduits par des lois de protection de l'environnement. Par le biais de la législation en vigueur, l'industrie et la société sont sans cesse confrontées à de nouvelles exigences.

- les activités d'exploitation des déchets et des eaux usées relèvent des finances publiques. Etant donné que les caisses des communes sont vides, mais aussi que les citoyens ne peuvent supporter le poids de taxes de dépollution trop élevées, les concepts futurs devront tenir compte de ces deux facteurs, niveau de tarification et gestion saine. Pour ces raisons elles devront promouvoir le renouvellement des installations et des services par des technologies modernes. Pour l'industrie aussi, une protection de l'environnement praticable et abordable est devenue un facteur stratégique.

- malgré les efforts entrepris, chaque activité de dépollution est devenue plus exigeante sur le plan technologique et l'ensemble des activités plus complexe et plus vaste. Ainsi, les différents domaines de la production de matières résiduelles sont soumis à des contraintes plus strictes.

- une tendance à une protection intégrée et préventive de l'environnement apparaît déjà dans quelques pays (Allemagne, Autriche, Pays-Bas, Suisse, Scandinavie) car la "politique réparatrice" pratiquée jusqu'à présent est confrontée à ses limites. A l'avenir Les communes et l'industrie devront s'informer pour promouvoir des solutions d'ensemble et de projets communs.

Ainsi, en 1994, le marché pour la protection intégrée de l'environnement et les nouvelles technologies est de 20% supérieur à l'année précédente et la tendance reste en forte hausse.

- des procédés permettent de remettre dans le circuit 80% des matières premières de récupération initialement utilisées. Ces technologies écologiques ont des répercussions économiques et de tels exemples montrent que la gestion des déchets est manifestement en train de transformer en une véritable économie de récupération.

Dans le cadre d'IFAT 96 se tiendra un **Symposium Européen sur les Eaux Usées e les Déchets**. IFAT 96 répondra donc parfaitement aux exigences d'une protection globale de l'environnement, par-delà les frontières.

J-P. Bartholeyns

RAPPORT D'ACTIVITE CPSS/CWEPSS 95

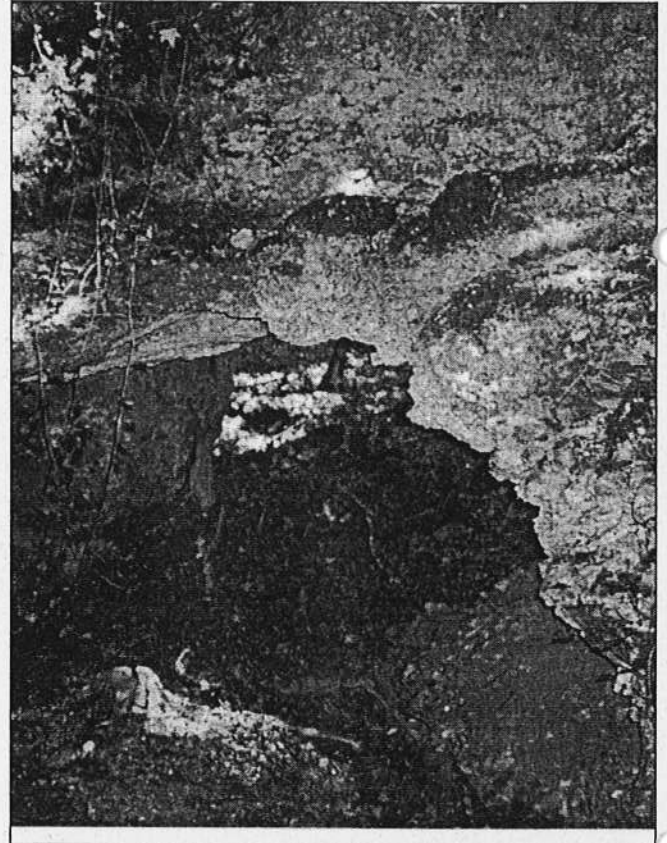
Etudes et conventions avec la Région Wallonne

1.1 Akwa Hainaut 1 (Hainaut oriental)

23 planchettes recensées

311 phénomènes karstiques, 110 captages, 142 carrières.

Pour la première fois nous avons représenté dans l'Atlas la limite des calcaires sous couverture. Cette donnée notamment dans le Nord de la province permet d'étendre la zone prospectée et de tenir compte d'éventuels phénomènes endo-karstiques mis notamment à jour par les carrières qui suppriment cette couverture.



L'inventaire des sites karstiques du Hainaut a permis de découvrir bon nombre de phénomènes non répertoriés précédemment et qui mériteraient des études plus approfondies (Arche de Pont Crotte, à Beaumont photo Luc Paternoster)

1.2 Conservation des Chiroptères avec l'IRSNB

répertoire des cavités pénétrables de plus de 50m

réseau cohérent de sites souterrains à protéger, au 31/8/95

- réserves effectives = 24 sites souterrains dont 4 grottes

- réserves proposées = 23 sites souterrains dont 3 grottes

- dossier en cours de réalisation = 10 cavités.

1.3 convention AECN 1995

- organisation de la journée du milieu souterrain (10 juin)

- exposition dans 4 provinces wallonnes

- réédition de la brochure primaire



OPERATION SOURCES.

Née d'une idée du Professeur L. De Bakker (F.U.L.), l'Opération Sources est à la veille de sa 5e édition dont le lancement coïncide avec la 3è journée mondiale de l'eau¹.

Cette vaste campagne d'action et de sensibilisation se traduit -via le réseau scolaire- par une surveillance de la qualité des eaux de source en Belgique et par un dossier pédagogique préparé par le WWF.

Depuis longtemps, dans un souci permanent de protection des sources dont elle a la concession, SPA étend leurs zones de protection et en durcit les réglementations. C'est dans cette même préoccupation de protection de l'eau que le Prix Spa Foundation "The Original Spa Water", créé en 1984 a récompensé le Professeur G. de Marsily (1993) qui mettait les décideurs politiques en garde contre l'évolution du coût de cette ressource vitale à cause des traitements de plus en plus sophistiqués nécessaires pour la rendre potable. Il préconisait l'urgence de la mise en place d'une politique de prévention instaurant des parcs naturels hydrologiques, où toute activité susceptible de menacer les eaux souterraines serait interdite.

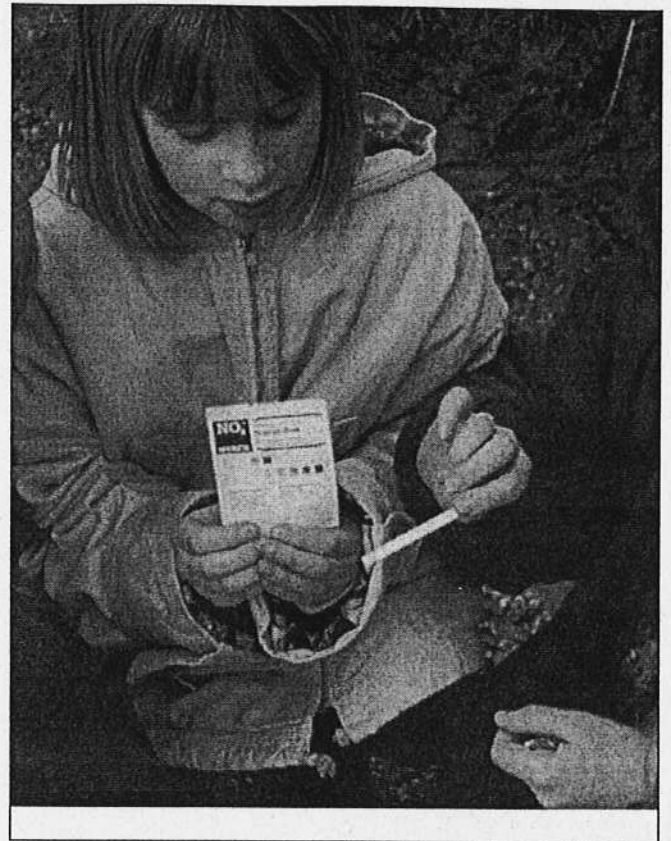
Le mot partenariat prend vraiment tout son sens avec l'Opération Sources puisque l'apport de SPA Monopole ne se limite pas à l'aspect financier mais prend concrètement la forme d'une assistance technique, scientifique et pédagogique via l'Institut Henrijean (son laboratoire d'analyse), la F.U.L. et l'U.I.A.².

La dernière opération confirme la tendance à l'augmentation du nombre de sources dont la teneur en nitrates est très préoccupante, soit supérieure à la norme légale de 50 mg/l. On est ainsi passé de 13%, en mars 94, à 33% en octobre 95!

En Belgique, la principale menace sur l'eau douce, ce sont les pollutions omniprésentes qui touchent bien sûr d'abord les eaux de surface obligeant les sociétés de distribution d'eau à se tourner de plus en plus vers les nappes souterraines³. Mais, plus inquiétant, ces dernières commencent à être, elles aussi, contaminées par les nitrates notamment mais également par les pesticides et par certains métaux lourds.

Les signes les plus inquiétants de la raréfaction d'une ressource jadis considérée comme inépuisable commencent à apparaître de manière angoissante pour le public puisqu'ils touchent directement à son porte-feuille. En effet les trois régions ont décidé d'augmenter substantiellement

le prix de leur eau de distribution pour couvrir les coûts de l'épuration.



Opération Sources 1994 - Test de la concentration de nitrate (photo L. de Loose)

La principale faiblesse de la politique de gestion de l'eau dans ce pays est cette obstination dans l'approche "end of the pipe" du problème. On mise tout sur la réparation plutôt que sur la prévention. Cela se traduit par une politique encore trop inconsistante et incohérente en matière de réduction des émissions polluantes: nitrates, pesticides et métaux lourds...

Le corollaire est bien sûr une politique d'investissements massifs en systèmes d'épuration toujours plus sophistiqués, plus coûteux, mais hélas, éternellement en retard par rapport aux causes de pollutions toujours plus nombreuses, plus variées et du propre aveu des responsables, incapables de satisfaire les attentes en matière de qualité de base des eaux de surface.

Un aspect important de toute politique préventive est la sensibilisation et la responsabilisation des utilisateurs. Ne pourrait-on pas en faire de dignes citoyens-consommateurs plutôt que des pollueurs-payeurs? Par son implication dans cette vaste campagne d'information et de sensibilisation⁴ à la problématique de l'eau, SPA espère contribuer à une plus grande prise de conscience de tous.

J-P. Bartholeyns

¹ 22 mars 1996.

² Fondation Universitaire Luxembourgeoise, Universitaire Instelling Antwerpen

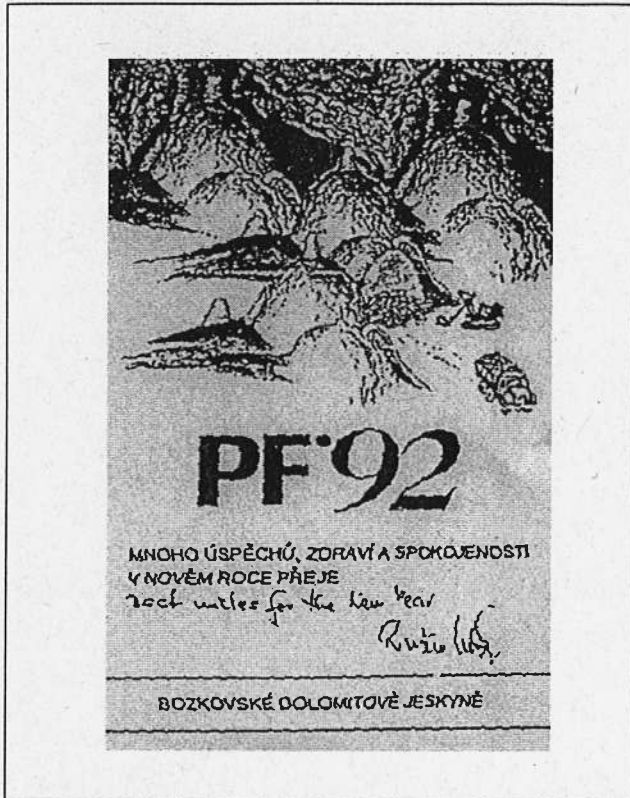
³ Pourquoi ne pas inclure dès à présent, et en parallèle aux sources, la prise d'échantillons aux résurgences puisque 60% de l'eau de consommation est puisée en terrain karstique?

⁴ 20000 élèves iront sur le terrain pour contrôler près de 700 sources.

UN MILITANT ORIGINAL

Peu importe la forme, le support ou l'occasion, l'essentiel est de véhiculer le message.

Ainsi, le spéléo tchèque Dusan Milka a innové en envoyant, en 1992, une carte de vœux illustrant de manière flagrante la destruction d'une grotte creusée dans les calcaires dolomitiques des environs de Bozkov.



Sources : G. DE Block in « Collections »

Le graphisme montre une pelle mécanique débitant des stalagmites géantes dont les fragments sont immédiatement emportés par un camion chargé à ras bord.

Cela ne vous rappelle-t-il pas le triste sort qui, à cette même époque, était réservé à la grotte de Hotton et le mouvement de protection animé alors par la C.P.S.S.: "un site classé à concasser?"

L'approche des problèmes liés à l'industrie extractive, au tourisme et à la protection de l'environnement a considérablement évolué. N'importe qui ne fait plus ce qu'il veut...! La législation s'adapte et de nouvelles réglementations sont en gestation.

Aujourd'hui, les mentalités ont évolué à tel point que certains carriers, avant même de se lancer dans de nouveaux projets en terrain karstique, prennent contact avec les spécialistes du karst pour prendre mieux en considération les contraintes de conservation de ce milieu spécifique, le cas échéant et de tenter de les concilier avec les obligations réglementaires et les exigences techniques et de rentabilité de la future exploitation.

J-P. Bartholeyns

COMMISSION DE PROTECTION DES SITES SPELEOLOGIQUES

Secrétariat permanent:

Av. A. Rodin, 21 - 1050 Bruxelles

Tel/Fax: 02/647.54.90

L'Echo de l'Egoût est publié avec l'aide:
de la Commission Communautaire Française de la Région
de Bruxelles-Capitale

* les articles n'engagent que leurs auteurs

* Les articles publiés dans ce périodique sont
« reproduction souhaitée », moyennant mention de la
source et de l'auteur.

Mise en Page: J-P. Bartholeyns

Coordination: G. Thys

Collaboration: P. Bouveroux et A Reper

A LA BOUTIQUE C.P.S.S.

	Prix de vente		Frais de port	
	Norm	Mem	Belg	CEE
Actes de la journée des eaux karstiques	390	351	60	98
Fascicule "Les Grottes"	40	36	34	26
Affiche-poster "Grottes en Péril"	60	54	60	45
Poster Pollution d'un massif calcaire"	60	54	60	45
Affiche "Eaux souterraines et grottes en péril" (40 x 60)	60	54	60	45
Affichette "Grottes en péril" (A4)	20	18	18	24
Affichette "Faisons-nous de la Poubelgique" (A4)	20	18	18	24
Autocollant signé Franquin	30	27	16	16
Autocollant "balayeur"	20	18	16	16
Brochure grand public "Eaux souterraines et grottes en péril"	110	100	52	45
Brochure primaire "Grottes et eaux souterraines, trésors à protéger"	130	117	52	45
Inventaire Pollution Couvin	400	360	60	72
Inventaire Pollution Viroinval	400	360	60	72
Réouverture de la Carrière de l'Alouette (dossier et plan)	100	90	32	45

10% DE REDUCTION (frais de port en sus) ACCORDES AUX MEMBRES C.P.S.S.

Ces documents peuvent être obtenus par versement au compte
000/1587381/73 de la C.P.S.S.

COTISATION C.P.S.S.

- 400,-F membre effectif.
- 300,-F membre sympathisant.
- 200,-F pour les étudiants et membres de l'UBS, VVS et FCRSA.
- 1.000,-F pour les clubs et associations.
- Les dons de 1.000,-F et plus sont déductibles d'impôts.

Avez-vous songé à renouveler votre cotisation pour 1996?